Département
du NORD
-:-:-
Arrondissement
d'AVESNES/HELPE
-:-:-
Canton
d'Aulnoye-Aymeries
-:-:-

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LEVAL

PROCES VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 Juin 2024

Etaient présents : THURETTE J, GASNOT JM, POUILLY Ch MERLANT JY, VANGHERSDAELE C, KUBIESA D DENEUVILLERS A, GUYOT A, HOTTELET F, CROIX Ch, LEBOIS CH, MERLANT JP, SOUFFLET A, MEYER L.
Étaient absents : TRANCART S, HUSSON F, LAJOIE CH, GY JM, POULAIN E

Secrétaire de Séance : Mme GUYOT Angélique

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

II - TARIFS DES TICKETS DE CANTINE

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu de fixer les tarifs de cantine.
Monsieur le Maire rappelle que les repas sont achetés au prestataire
3.39 € TTC pour les enfants et 5 € TTC pour les adultes.

Une enquête a été réalisée auprès des parents, une large majorité approuve le changement de prestataire et l'augmentation des prix éventuelle.

Monsieur le Maire indique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les prix des repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de fixer les tarifs suivants applicables au 1er SEPTEMBRE 2024.

- Enfant de LEVAL 3,80 €/repas
  Enfant extérieur 4.20 €/repas
- Adultes et enseignants 5.50 €/repas
- Repas exceptionnel non commandé (Levallois) 6.80 €/repas
- Repas exceptionnel non commandé (extérieur) 7.40 €/repas

Demande aux autorités de tutelle administrative de bien vouloir approuver la présente délibération

III - APPROBATION DU PLAN DE PROGRAMMATION VOIRIE 2024-2026

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la programmation voirie 2024-2026 délibérée le 20 mars 2024 par le Conseil communautaire de la CAMVS.
Les travaux de voirie programmés pour la commune de Leval sont la résidence Didier Eloy pour un montant prévisionnel de 340 896.00 € HT

La participation de la commune s'élèvera à 50 % du coût des travaux supportés par la CAMVS.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- D'approuver à l'unanimité de ces membres présents la programmation voirie 2024-2026 de la CAMVS dont les travaux pour la commune : Résidence Didier Eloy pour un montant prévisionnel de 340 896.00 € HT.
- Approuve la participation de la Commune qui s'élèvera à 50 % du coût des travaux supportés par la CAMVS.
- La Commune engagera ces travaux si ses finances le lui permettent.

IV - AUTORISATION D'ECHANGE DE TERRAIN AVEC M. LADRIERE et LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été sollicité par les consorts LADRIERE DELACROIX qui sont propriétaires du 4 rue du Monceau pour réaliser un échange de terrain avec la Commune propriétaire de la parcelle jouxtant la propriété des consorts LADRIERE DELACROIX.
Un bornage et un procès - verbal ont été réalisés par LEVEQUE et NININ géomètre de Maubeuge (59600).

L'opération consiste à céder gracieusement 268 m² des terrains appartenant à la Commune (229m²+39 m²) aux consorts LADRIERE DELACROIX et en échange la Commune récupère 66m² lui permettant ainsi de prévoir l'agrandissement de la chaussée et du trottoir.
Les parcelles porteront un nouveau numéro cadastral : AK 631 (66 m2) pour la Commune, AK 632 (229m2) AK 633 (39 m2) pour les consorts LADRIERE DELACROIX.

Monsieur le maire demande au Conseil de l'autoriser à poursuivre cet échange et à l'autoriser à signer l'ensemble des documents justificatifs à cette affaire.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire :
Par 13 voix POUR 1 Abstention (M. MERLANT J.Y) 0 Contre

- A poursuivre cet échange jusqu'à son terme.
- A l'autoriser à signer l'ensemble des documents justificatifs à cette affaire.

VII - QUESTIONS ORALES

1 / Un tour d'horizon des différentes manifestations passées ou à venir est fait avec l'ensemble des membres du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h30.